#### CR 12

#### du lundi 13 septembre 2021.

Version n° 2 suite aux observations et précisions apportées par certains participants.

# Étaient présents :

Catherine Roussies -Letessier, Louis Blot, Yves Lacaze,
Lise Marie Fricou, Gérard Janot, Daniel Bonnefoucie, Jean-Pierre Theil,
Maryse Laval, Philippe Morici, Marie-Paule Moulène, Marlène Monbertrand

#### Étaient absents :

Monique Thiriot, Déborah Lavigairie, Tiphaine Dufoix, Damien Martinez, Marie-Françoise Darnis, Florian Dupuy, Elizabeth Chatton, Étienne Dechanet. En l'absence de la vice-présidente Marianne Sabido (congés), Pierre Pradillon suppléant organise les débats.

La séance est ouverte à 20h00.

### Thèmes abordés suivant l'ordre du jour :

# 1) définition d'une date pour l'impression et la distribution des " flyers".

La maquette de ce prospectus de présentation de la C.E.M et de ses membres composants, dans sa dernière version, a été remise au Maire début septembre pour validation et/ou observation.

Les circonstances et contingences sanitaires couplées aux impératifs de la gestion communale ne lui ont pas encore permis de statuer.

La mise à disposition de la photocopieuse de la commune est confirmée. Un appel à quelques volontaires pour le pliage des 300 exemplaires sera fait dès l'obtention de l'accord de monsieur le Maire.

L'assemblée convient à l'unanimité qu'une distribution de cette plaquette de présentation devra être effective avant le 30 septembre 2021.

Cette distribution s'effectuera sur la base de la liste diffusée lors de la précédente réunion définissant l'affectation des volontaires sur les 5 secteurs de la commune.

#### 2) Point d'avancement sur le projet "Arboretum".

Les propriétaires des parcelles de terrain qui permettront l'accès à la zone "arboretum" (Frédérique PONCIE parcelle du bas et Jacky THAMIE, Jean Louis DARDEN parcelles du haut) ont été approchés par Philippe Morici et Daniel Bonnefoucie.

L'accueil du projet a été favorable et dans le principe l'accord des trois intéressés est acquis mais reste à formaliser. A minima un courrier définissant les bases de leur consentement...(conditions d'accès et de passage, respect de l'intégrité des lieux, entretien, responsabilités, aspect juridique, etc...).

Il est convenu que la première tâche à mener pratiquement et physiquement sera le défrichage/nettoyage des chemins de desserte permettant d'une part l'accès au "chantier arboretum" proprement dit et d'autre part de tracer le circuit en boucle tel que conçu initialement. La C.E.M sollicite donc auprès de la Mairie la mise à disposition des engins de débroussaillages et de leur pilote, étant entendu qu'une main d'œuvre bénévole (Avis à la population) gérera l'évacuation des coupes et déchets. L'action courant octobre 2021 apparaît comme la plus appropriée.

Il est convenu également de solliciter le concours de monsieur GOUDARD (ingénieur forestier) et/ou madame Marine LESTRADE (Lacapelle Marival), quant à l'action spécifique dans la zone arboretum. Le club Rando pourra être mis à contribution. En outre, les conseils et la pédagogie de monsieur MARTORY, pionnier et créateur du projet, seront plus que souhaitables.

Dans le présent tour de table, madame ....... se propose d'effectuer toutes ces prises de contact.

### 3) Aménagement de l'espace de l'ancien lavoir.

Partant du principe qu'il convient de considérer objectivement et positivement une situation donnée et en continuité des travaux réalisés en centre bourg, les participants déterminent d'apporter à la collectivité des idées, des projets, voire des rêves qui embelliraient cette partie du village en lui donnant une nouvelle vocation, un ou plusieurs autres usages tout en gardant l'esprit de son authenticité patrimoniale.

Dès lors, le concept d'un CONCOURS d'idées est lancé.

D'aucun émettent la possibilité d'une reconstitution d'un nouveau lavoir, tout en objectant que les règlements relatifs à la gestion des eaux seraient -de facto- une contrainte majeure et onéreuse, voire un empêchement définitif.

D'autres idées fusent : "espace pique-nique", "fresque commémorant la vocation initiale sur la thématique de l'eau", "espace d'activités culturelles, musique, théâtre, poésie", "espace de marché paysans hebdomadaire", "forum de rencontres citoyennes et sociales", etc.

Des aménagements seraient certes à prévoir : éclairage, sonorisation, terrasses en plateaux accueillant le public dans la pente surplombant la structure réhabilitée du lavoir.

Le projet lavoir est pris en charge par la CEM et la CEM désignera des référents pour ce projet.

## 4) Valorisation des 8 hectares du Trieu

Sachant que la proposition d'une exploitation de ce domaine par une étendue de panneaux solaire photovoltaïque n' a pas été retenue par le Conseil Municipal en date du 06 septembre 2021, la réflexion reste ouverte quant aux possibilités et projets à soumettre.

A commencer par le projet "maraîchage". Elizabeth, Étienne et Florian sont appelés à présenter un projet argumenté et structuré devant la C.E.M et devant le Conseil municipal, très prochainement.

D'autres hypothèses sont émises : " zone d'accueil convenable et attrayante pour les camping-car", " espace pique-nique et ludiques", " vergers et/ou vignes".

Là encore, l'ouverture d'esprit et l'imagination sont requises, d'autres pistes sont à découvrir.

#### 5) Festivités de Noël.

Sans attendre et dans la droite ligne des initiatives engagées l'année passée qui restent à réitérer et amplifier :

- Partenariat avec les écoles. (Pierre prend l'attache du directeur des écoles).
- Participation active des commerçants (Cathy et Steph contactent Sergio & Sibylle).
- Association "Amitié-Loisir". (Un(e) volontaire pour contacter Olivier Lacayrouse et Christian Vergne ?).
- Mise en place d'un atelier de peinture et fresque sur mur de l'école maternelle. (Prise de contact avec la Mairie de Cornac et la Communauté éducative de Cornac...qui s'en charge ?)
- Peinturlurage et décoration des poteaux bois récemment plantés pour baliser le passage Nord du foirail. (Pierre proposera cette idée au directeur Christophe).
- L'invitation ET l'incitation de tous les aynacois du bourg ET des hameaux à décorer leur maison, leur fenêtres, leur jardins avec peu de moyens mais avec une belle volonté de renouer avec la Vie.
- Le sapin ! Certes oui, mais où ? L'idée de la place de l'église semble se dégager. Mais, après les choix de l'emplacement précis divergent. Au pied des marches ? dans l'espace à planter devant le café des sports ? devant la pharmacie ?

#### 6) Questions diverses .

- \* Catherine Roussiès-Letessier, donne lecture d'un texte qu'elle a écrit relatif à l'indispensable mise en œuvre de mesure de sécurité routière de la RN 940 au droit des maisons riveraines au Quié. Maryse Laval confirme et Philippe Morici, propose d'étendre cette analyse à l'ensemble des zones potentiellement dangereuses de la Communes. Chacun a évidement conscience de l'implication des instances dans ce type d'approche; (Mairie, Département, région, etc)... (Cathy devrait rapidement évoquer ce sujet avec monsieur le Maire).
- \* La réhabilitation et mise aux normes du terrain de camping est évoquée. L'idée étant qu'aucune piste ne doit être écartée dans le but de valoriser notre village et de le rendre attractif.
- \* Devenir et usage de la "grangette" sur le terrain diocésain. Sur proposition de monsieur le Maire ce thème avait été abordé lors de la réunion C.E.M du 02 juin 2021. D'aucune se posait alors la guestion de savoir si les informations et

idées dégagées avait bien été transmises en Mairie. La question reste ouverte, nonobstant la mise en forme d'un plan de l'existant permettant la réflexion.

#### Prochaine réunion de la C.E.M.

Première semaine d'octobre 2021.

Points phare (entre autres):

- 1) Présentation projet maraîchage.
- 2) Projet sécurité zone du Quié.

La séance est levée à 22H00.

Rédaction du présent Compte Rendu: Pierre Pradillon le 16 09 2021.

Complété le 20 09 2021, et remodifié le 10 octobre 2021

